



LES CHIFFRES-CLÉS DU SPORT



Septembre 2015

LE POIDS DU SPORT DANS L'ÉCONOMIE

LA DÉPENSE SPORTIVE NATIONALE ET SES COMPOSANTES PAR SOURCE DE FINANCEMENT DIRECT

Unité : Milliards d'euros à prix courants

	2008	2009	2010	2011	2012
Ménages	15,7	15,3	16,0	16,5	16,3
Administrations publiques	14,9	15,1	15,1	16,2	16,8
dont collectivités territoriales	10,6	10,8	10,6	11,7	12,1
Secteur communal*	9,3	9,4	9,3	10,2	10,8
Départements + Régions	1,3	1,4	1,3	1,4	1,3
dont État	4,2	4,3	4,4	4,6	4,7
Ministère en charge de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur	3,4	3,5	3,6	3,7	3,8
Ministère en charge des sports	0,8	0,8	0,8	0,9	0,8
Autres ministères	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Entreprises	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3
Dépense sportive nationale	33,8	33,7	34,3	36,0	36,5
Taux de croissance annuel (en %)	+ 2,1	- 0,3	+ 1,8	+ 5,0	+ 1,4
En % du Produit Intérieur Brut	1,70	1,74	1,72	1,75	1,74
Produit Intérieur Brut (PIB)	1 995,8	1 939,0	1 998,5	2 059,3	2 091,1
Taux de croissance annuel du PIB (en %)	+ 2,6	- 2,8	+ 3,1	+ 3,0	+ 1,5

Source : Mission des Études, de l'Observation et des Statistiques (MEOS) à partir de données fournies principalement par l'INSEE (Comptes nationaux), le ministère de l'Intérieur (DGCL) et le ministère en charge de l'Éducation nationale (Compte satellite de l'Éducation)

* Communes, groupements de communes à fiscalité propre et syndicats intercommunaux (hors syndicats à vocation multiple et EPCI)

Note de lecture : entre 2011 et 2012, la dépense sportive nationale a augmenté de 1,4 % en valeur. Dans le même temps, le Produit Intérieur Brut a augmenté de 1,5 % en valeur. En 2012, la dépense sportive nationale représente 36,5 milliards d'euros, soit 1,74 % du Produit Intérieur Brut.

2 LA DÉPENSE SPORTIVE DES MÉNAGES ET SES PRINCIPALES COMPOSANTES

Unité : Milliards d'euros à prix constants 2010

	2008	2009	2010	2011	2012
Dépenses des ménages en biens liés au sport	10,8	10,1	10,4	10,6	10,3
dont :					
Vêtements de sport (y compris maillots de bain)	1,65	1,44	1,53	1,54	1,42
Chaussures de sport (hors chaussures de ski)	1,44	1,43	1,41	1,48	1,52
Articles de sport (y compris chaussures de ski)	4,70	4,37	4,56	4,67	4,77
Bicyclettes et accessoires	1,10	1,05	1,00	1,05	0,99
Voiliers et autres bateaux de plaisance	1,74	1,69	1,71	1,67	1,46
Dépenses des ménages en services liés au sport	5,2	5,4	5,6	5,6	5,5
dont :					
Services caractéristiques du secteur sport	2,35	2,40	2,56	2,53	2,51
Services des remontées mécaniques	0,94	0,94	0,93	0,90	0,89
Dépense sportive des ménages	16,0	15,5	16,0	16,2	15,9
Taux de croissance annuel (en %)	+ 0,3	- 3,1	+ 3,2	+ 1,3	- 1,9
Part de la consommation en biens et services sportifs (en %)	1,51	1,46	1,48	1,49	1,47
Dépense de consommation finale des ménages	1 063,1	1 063,9	1 082,4	1 087,1	1 082,2
Taux de croissance annuel (en %)	+ 0,5	+ 0,1	+ 1,7	+ 0,4	- 0,5

Source : Mission des Études, de l'Observation et des Statistiques à partir de données fournies principalement par l'INSEE et les organismes professionnels

Note de lecture : entre 2011 et 2012, la consommation des ménages en biens et services sportifs a diminué de 1,9 % en volume. Dans le même temps, la consommation finale des ménages a diminué de 0,5 % en volume. En 2012, la consommation des ménages en biens et services sportifs représente 15,9 milliards d'euros à prix constants 2010, soit 1,47 % de la consommation finale.

LE POIDS DU SPORT DANS L'ÉCONOMIE

3 BUDGET DU CENTRE NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT *

Unité : Millions d'euros à prix courants

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 **
Budget total en recettes	210,7	226,5	263,3	273,0	272,4	272,4	259,5
dont prélèvement Française des Jeux et autres opérateurs de paris sportifs	166,3	182,7	218,9	229,3	231,3	231,3	218,3

Source : Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports - CNDS

* Le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS), créé en 2006, est placé sous la tutelle du ministre en charge des Sports qui fixe les orientations générales de son action : soutien au développement de la pratique sportive par tous les publics et contribution à l'aménagement du territoire dans le domaine sportif. Depuis 2013, son action est recentrée sur la réduction des inégalités d'accès à la pratique sportive.

** Le budget en recettes du CNDS est donné, pour l'année 2015, à titre prévisionnel et en montant net (hors prélèvement pour frais d'assiette et de recouvrement). Hors produits financiers, ses ressources sont constituées :

- d'un prélèvement de 1,8 % sur les sommes mises auprès de la Française des Jeux hors paris sportifs (recette plafonnée à 176,3 millions d'euros en 2014 et à 163,3 millions d'euros en 2015).

- d'un prélèvement complémentaire exceptionnel de 0,3% de 2011 à 2015 pour contribuer au financement de la construction ou de la rénovation des stades de l'Euro 2016 de football (recette plafonnée à 24 millions d'euros par an).

- d'un prélèvement de 1,8 % sur sommes mises auprès de l'ensemble des opérateurs - Française des Jeux ou autres - sur les paris sportifs (recette plafonnée à 31 millions d'euros).

- du produit de la taxe de 5 % sur les cessions de droits de retransmission télévisuelle des manifestations et compétitions sportives (recette plafonnée à 40,9 millions d'euros).

4 LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS EN BIENS À USAGE SPORTIF

Unité : Millions d'euros à prix courants

	Exportations		Importations		Solde commercial*		Taux de couverture**	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Maillots de bain	114,2	115,4	197,4	204,3	- 83,2	- 88,8	58 %	57 %
Survêtements de sport	38,4	42,8	90,6	91,2	- 52,2	- 48,4	42 %	47 %
Chaussures de ski et de surf de neige	70,3	43,1	90,4	81,1	- 20,1	- 38,0	78 %	53 %
Autres chaussures de sport	254,1	251,2	483,9	505,4	- 229,8	- 254,3	53 %	50 %
Skis et surfs de neige	105,8	102,4	96,3	109,1	9,5	- 6,7	110 %	94 %
Articles de chasse et de tir sportif	70,7	70,0	85,1	84,4	- 14,4	- 14,4	83 %	83 %
Articles de pêche	50,2	51,2	84,8	80,8	- 34,6	- 29,5	59 %	63 %
Bicyclettes et accessoires	265,0	252,3	498,3	458,4	- 233,4	- 206,1	53 %	55 %
Autres articles de sport	480,2	504,0	848,8	810,0	- 368,6	- 306,0	57 %	62 %
Bateaux à voile	402,1	371,2	45,5	35,3	356,7	335,9	884 %	1052 %
Autres bateaux de plaisance ou de sport	275,5	282,9	338,7	271,9	- 63,2	11,0	81 %	104 %
Avions et autres engins aériens de loisir	4,3	3,5	21,9	10,0	- 17,6	- 6,6	19 %	34 %
TOTAL	2 130,6	2 090,0	2 881,7	2 741,9	- 751,1	- 651,9	74 %	76 %

Source : Mission des Études, de l'Observation et des Statistiques à partir de données détaillées issues de la Direction des Douanes

* Le solde commercial est égal à la différence entre la valeur des exportations et la valeur des importations. Un solde commercial nul correspond à un équilibre des échanges extérieurs de biens.

** Le taux de couverture est égal au rapport de la valeur des exportations sur la valeur des importations. Un taux de couverture égal à 100 % correspond à un équilibre des échanges extérieurs de biens.

L'EMPLOI SALARIÉ DANS LE SECTEUR SPORTIF PRIVÉ

5 ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ET DE POSTES SALARIÉS DANS L'ENSEMBLE DU SECTEUR SPORTIF* PRIVÉ

Effectifs au 31 décembre au sein des établissements ayant déclaré de la masse salariale au quatrième trimestre	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre d'établissements	34 071	35 124	36 006	35 610	35 881	36 656
Taux de croissance annuel (en %)	nd	+ 3,1 %	+ 2,5 %	- 1,1 %	+ 0,8 %	+ 2,2 %
Nombre de postes salariés	101 642	105 463	108 954	108 853	111 316	116 144
Taux de croissance annuel (en %)	nd	+ 3,8 %	+ 3,3 %	- 0,1 %	+ 2,3 %	+ 4,3 %

Source : base de données SEQUOIA de l'ACOSS (Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale) et des URSSAF (Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales) ; situation au 27 juin 2014

* Le secteur sportif regroupe les classes suivantes : gestion d'installations sportives (NAF 93.11Z), activités de clubs de sport (NAF 93.12Z), activités des centres de culture physique (NAF 93.13Z), autres activités liées au sport (NAF 93.19Z), enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisir (NAF 85.51Z).
nd : donnée non disponible

Note 1 : la base de données SEQUOIA est alimentée par les Bordereaux Récapitulatifs de Cotisations (BRC) remplis obligatoirement par les établissements employeurs du régime général de sécurité sociale qui exercent leurs activités en France (DOM inclus) et qui déclarent aux URSSAF leurs cotisations sociales ainsi que leurs effectifs salariés.

Note 2 : le champ couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat et des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Il est très proche de celui de l'Unedic (qui exclut les ex-grandes entreprises nationales) et de l'Insee (qui inclut l'emploi à domicile).

Note 3 : ces séries recensent les établissements employeurs du secteur privé et l'effectif salarié associé au 31 décembre de l'année considérée. Le périmètre retenu est celui des établissements ayant déclaré de la masse salariale au quatrième trimestre, ce qui assure une cohérence avec la diffusion trimestrielle de l'ACOSS. Le périmètre retenu dans la précédente version du dépliant portait sur les établissements ayant déclaré des effectifs au 31 décembre.

6 ÉVOLUTION DU NOMBRE DE POSTES SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ DANS DIVERSES ACTIVITÉS ASSOCIÉES AU SPORT

Effectifs au 31 décembre au sein des établissements ayant déclaré de la masse salariale au quatrième trimestre	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Gestion d'installations sportives	17 663	17 595	18 121	18 685	19 020	19 119
Activités de clubs de sport	67 219	71 054	73 609	72 191	73 501	76 951
Activités des centres de culture physique	2 229	2 478	2 686	3 223	3 874	4 483
Autres activités liées au sport	6 161	6 289	6 464	6 554	6 859	7 196
Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisir**	8 370	8 047	8 074	8 200	8 062	8 395
Total secteur sportif*	101 642	105 463	108 954	108 853	111 316	116 144
Construction de bateaux de plaisance	9 704	8 111	7 571	7 690	7 281	7 050
Fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides	2 172	1 983	1 862	1 801	1 756	1 580
Fabrication d'articles de sport	5 371	4 891	4 599	4 696	4 707	4 732
Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé	47 131	46 397	46 169	46 248	46 521	46 952
Téléphériques et remontées mécaniques	10 267	10 026	10 979	10 322	10 939	10 944
Location et location-bail d'articles de loisir et de sport	2 440	2 382	2 522	2 457	2 520	2 551
Principales autres activités associées au sport***	77 085	73 790	73 702	73 214	73 724	73 809

Source : base de données SEQUOIA de l'ACOSS (Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale)

* Voir tableau 5 pour la définition du secteur sportif.

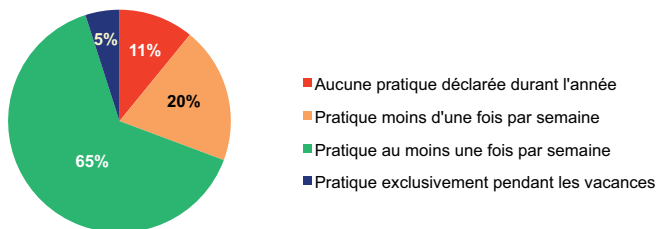
** Non compris les postes d'enseignants d'éducation physique et sportive des établissements scolaires et universitaires, publics ou privés sous contrat.

*** Activités économiques concourant essentiellement à la mise à disposition de biens ou de services nécessaires à la pratique du sport. Exemples : construction de bateaux de plaisance (NAF 30.12Z), fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides (NAF 30.92Z), fabrication d'articles de sport (NAF 32.30Z), commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé (NAF 47.64Z), téléphériques et remontées mécaniques (NAF 49.39C), location et location-bail d'articles de loisir et de sport (NAF 77.21Z).

LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE

7 FRÉQUENCE DE LA PRATIQUE PHYSIQUE OU SPORTIVE AU COURS DE L'ANNÉE

Champ : individus âgés de 15 ans ou plus (France métropolitaine + DOM)



Source : enquête «Pratiques physique et sportive en France 2010», CNDS/Direction des Sports, INSEP, MEOS

Note : les résultats de l'enquête réalisée en 2010 ne sont pas comparables avec ceux issus de la précédente enquête réalisée en 2003, la méthodologie utilisée étant différente.

8 LES PRINCIPALES ACTIVITÉS PHYSIQUES OU SPORTIVES DÉCLARÉES*

Champ : individus âgés de 15 ans ou plus (France métropolitaine + DOM)

Activités physiques ou sportives	Nombre de pratiquants en millions	Taux de pratique (en %)				
		Total	Ensemble des femmes	Ensemble des hommes	Ensemble des 15-29 ans	Ensemble des 50 ans ou plus
Marche de loisir	27,8	53	58	47	36	62
Natation de loisir	12,7	24	25	23	31	17
Marche utilitaire	12,6	24	29	19	30	18
Vélo de loisir	11,8	22	21	24	22	19
Baignade	8,1	15	16	15	17	11
Ski alpin	5,8	11	9	13	18	5
Pétanque	5,5	10	7	14	10	10
Football	5,3	10	2	19	28	1
Randonnée pédestre	4,9	9	10	9	5	11
Footing	4,6	9	7	11	18	2
VTT de loisir	4,4	8	5	12	11	5
Musculation	4,2	8	4	12	18	3
Jogging	3,8	7	6	9	12	3
Pêche	3,6	7	2	12	7	7
Tennis de table	3,5	7	4	10	12	3
Randonnée en montagne	3,4	6	6	7	6	5
Tennis	3,1	6	4	8	12	2
Vélo utilitaire	2,9	6	5	6	8	4
Au moins une activité physique ou sportive	47,1	89	87	91	94	84

Source : enquête «Pratiques physique et sportive en France 2010», CNDS/Direction des Sports, INSEP, MEOS

* Les activités physiques ou sportives ont été reprises telles qu'elles ont été déclarées. Sur près de 280 activités différentes recensées, ont été retenues les 18 activités pratiquées par plus de 5 % de la population des 15 ans ou plus.

Note de lecture : au total, 47,1 millions d'individus âgés de 15 ans ou plus vivant en France, soit 89 % de la population des 15 ans ou plus, ont pratiqué au moins une activité physique ou sportive au cours des douze mois précédant l'enquête. Celle-ci a été réalisée au début de l'année 2010.

LA PRATIQUE LICENCIÉE

9 PALMARÈS DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES AGRÉÉES* SELON LE NOMBRE DE LICENCES DÉLIVRÉES EN 2013

	Nombre de licences		Part des licences féminines	Nombre d'ATP**
	2012	2013	2012	2013
<i>Au 12 septembre 2014</i>				
Fédérations unisport olympiques	8 457 361	8 615 195	30,4 %	763 884
dont :				
FF de football	1 973 260	2 002 398	4,9%	0
FF de tennis	1 111 316	1 103 519	29,3%	0
F d'équitation	706 449	694 480	82,8%	0
FF de judo-jujitsu et disciplines associées	573 457	576 885	26,0%	58 042
FF de handball	470 590	500 651	35,6%	0
FF de basketball	468 136	491 271	37,3%	45 620
FF de golf	422 761	414 249	27,9%	0
FF de rugby	339 150	326 348	5,1%	121 151
FF de gymnastique	286 279	304 968	80,3%	0
FF de natation	289 558	303 984	54,5%	0
FF de voile	269 984	264 768	32,6%	12 864
FF d'athlétisme	236 417	256 459	43,8%	5 154
FF de tennis de table	190 539	193 241	16,0%	0
FF de badminton	163 956	179 429	36,9%	0
FF de tir	154 289	164 601	9,9%	0
FF de ski	134 672	136 098	38,1%	0
FF de cyclisme	115 329	119 247	9,9%	0
Fédérations unisport non olympiques	2 201 243	2 114 345	30,0%	415 974
dont :				
FF de pétanque et jeu provençal	297 512	291 746	16,0%	0
FF de karaté et arts martiaux affinitaires	226 222	230 302	30,5%	0
FF de la randonnée pédestre	215 552	217 589	62,3%	8 237
FF d'études et sports sous-marins	149 636	147 550	31,0%	110 000
FF de cyclotourisme	124 275	125 565	16,9%	0
Fédérations multisports	5 077 217	5 166 352	52,2%	910 367
dont :				
Union nationale du sport scolaire (UNSS)	950 262	1 042 665	39,7%	0
Union générale sportive de l'enseignement libre	841 994	850 740	48,6%	0
Union sportive de l'enseignement du premier degré	840 163	842 851	50,0%	0
FF d'éducation physique et de gymnastique volontaire	511 235	526 147	92,7%	21 287
Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP)	391 678	364 278	nd	21 230
F sportive et gymnique du travail (FSGT)	252 978	230 498	31,4%	25 292
F sportive et culturelle de France	230 383	230 373	70,7%	0
FF sports pour tous***	199 885	210 378	87,5%	6 280
F des clubs de la défense	181 351	169 313	34,1%	11 700
Fédération sportive des ASPTT	149 734	148 612	41,7%	32 313
FF du sport universitaire	100 306	101 431	28,3%	0
FF du sport adapté	38 599	41 283	34,1%	9 471
FF handisport	23 043	26 387	30,1%	5 493
Ensemble des fédérations	15 735 821	15 895 892	36,8%	2 090 225

Source : recensement annuel réalisé par la Mission des Études, de l'Observation et des Statistiques auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère en charge des Sports ; situation au 12 septembre 2014

Note : à l'exception des fédérations exclusivement en charge des personnes handicapées, seules les fédérations ayant délivré plus de 100 000 licences en 2014 figurent dans ce palmarès.

* hors groupements nationaux

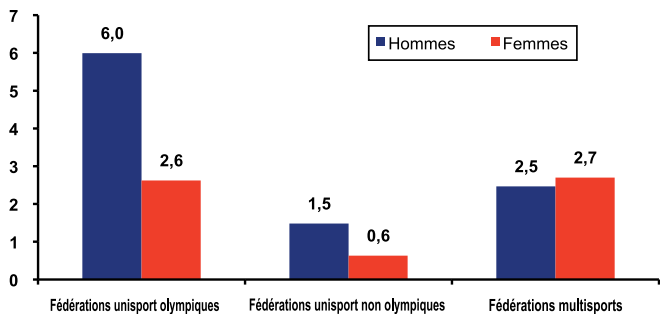
** ATP : Toute autre forme d'adhésion que la licence, le plus souvent dans le cadre d'une pratique ponctuelle ou de courte durée, est considérée comme un "Autre Titre de Participation".

*** Jusqu'en 2012, cette fédération portait le nom de "fédération française pour l'entraînement physique dans le monde moderne - Sports pour tous".

LA PRATIQUE LICENCIÉE

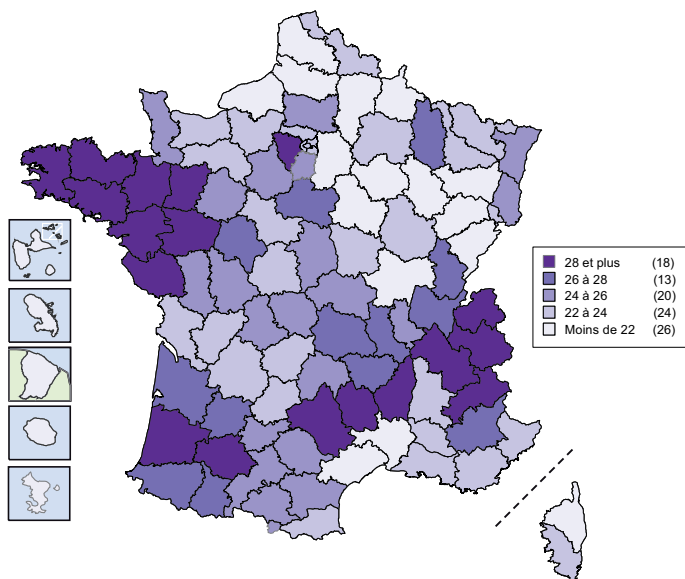
10 RÉPARTITION DU NOMBRE DE LICENCES DÉLIVRÉES EN 2013 SELON LE SEXE ET LE TYPE DE FÉDÉRATION AGRÉÉE*

En Millions



Source : recensement annuel réalisé par la Mission des Études, de l'Observation et des Statistiques auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère en charge des Sports ; situation au 12 septembre 2014
* hors groupements nationaux

11 NOMBRE DE LICENCES SPORTIVES DÉLIVRÉES EN 2013 POUR 100 HABITANTS SELON LE DÉPARTEMENT DU LIEU DE RÉSIDENCE



Sources : recensement annuel du nombre de licences réalisé par la Mission des Études, de l'Observation et des Statistiques auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère en charge des Sports ; Recensement de la population : Insee

Note : en moyenne, on dénombrait en 2013 près de 24 licences délivrées pour 100 habitants.

LES SPORTS DE NATURE

12 PRATIQUE DES SPORTS DE NATURE

Champ : individus âgés de 15 ans ou plus (France métropolitaine + DOM)

	Nombre de pratiquants (en millions)	Taux de pratique sportive	Part des pratiquantes
Sports de nature "terrestres"	22,5	42,6 %	46,0 %
Randonnée pédestre	7,2	13,6 %	51,5 %
Vélo-VTT de loisir	15,5	29,4 %	43,8 %
Autres disciplines	9,5	18,0 %	43,0 %
Sports de nature "nautiques"	6,4	12,1 %	24,0 %
Sports de nature "aériens"	0,2	0,4 %	ns
Ensemble des sports de nature	24,9	47,1 %	43,3 %
Ensemble des sports de nature, y compris les activités en marge du champ ministériel*	30,2	57,3 %	45,3 %

Source : enquête «Pratiques physique et sportive en France 2010», CNDS/Direction des Sports, INSEP, MEOS

* Athlétisme hors stade, natation hors piscine, activités sportives sur le sable.

ns : non significatif

Note : les fédérations dites de sports de nature sont réparties en trois catégories : terrestres, nautiques et aériennes.

Les fédérations de sports de nature "terrestres" regroupent celles de char à voile, de course d'orientation, de cyclisme, de cyclotourisme, d'équitation, de montagne et escalade, de clubs alpins et de montagne, de motocyclisme, de sports de traîneau, de pulka et traîneau à chien, de randonnée pédestre, de ski, de spéléologie et de triathlon.

Les fédérations de sports de nature "nautiques" regroupent celles d'aviron, de canoë-kayak, d'études et sports sous-marins, de joute et sauvetage nautique, de motonautisme, de pêche à la mouche et au lancer, de pêche sportive au coup, de pêche en mer, de sauvetage et secourisme, de ski nautique, de surf et de voile.

Les fédérations de sports de nature "aériennes" regroupent celles d'aéromodélisme, d'aéronautique, d'aérostation, de giravation, de planeur ultraléger motorisé, de vol à voile, de vol libre et enfin de parachutisme.

13 NOMBRE DE LICENCES ET AUTRES TITRES DE PARTICIPATION DÉLIVRÉS EN 2013 AU SEIN DES FÉDÉRATIONS DITES DE SPORTS DE NATURE SELON LE MILIEU DE PRATIQUE

Fédérations françaises agréées	Nombre de licences	Part des licences féminines	Autres titres de participation	Ensemble licences + ATP	Évolution annuelle moyenne 2013/2003
Sports de nature "terrestres"	1 577 694	55,5%	261 904	1 839 598	+ 3,6 %
dont :					
FF d'équitation	694 480	82,8%	0	694 480	+ 4,0 %
FF de la randonnée pédestre	217 589	62,3%	8 237	225 826	+ 3,4 %
FF de ski	136 098	38,1%	0	136 098	- 1,5 %
FF de char à voile	2 554	20,5%	126 000	128 554	+ 29,3 %
FF de cyclotourisme	125 565	16,9%	0	125 565	+ 0,8 %
FF de cyclisme	119 247	9,9%	0	119 247	+ 1,9 %
FF de triathlon	42 760	22,9%	59 571	102 331	+ 8,8 %
Sports de nature "nautiques"	608 263	32,6%	527 073	1 135 336	+ 3,1 %
dont :					
FF de canoë-kayak	41 578	28,7%	343 769	385 347	+ 5,0 %
FF de voile	264 768	32,6%	12 864	277 632	- 0,1 %
FF d'études et sports sous-marins	147 550	31,0%	110 000	257 550	+ 5,4 %
FF des sociétés d'aviron	42 953	34,5%	60 131	103 084	+ 4,9 %
Sports de nature "aériens"	141 855	9,0%	53 838	195 693	+ 0,2 %
Ensemble des fédérations de sports de nature	2 327 812	46,7%	842 815	3 170 627	+ 3,2 %
Ensemble des fédérations sportives	15 895 892	36,8%	2 090 225	17 986 117	+ 1,7 %

Source : recensement annuel réalisé par la Mission des Études, de l'Observation et des Statistiques auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère en charge des Sports ; situation au 12 septembre 2014

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

14 RÉPARTITION DU NOMBRE D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS PAR FAMILLE*

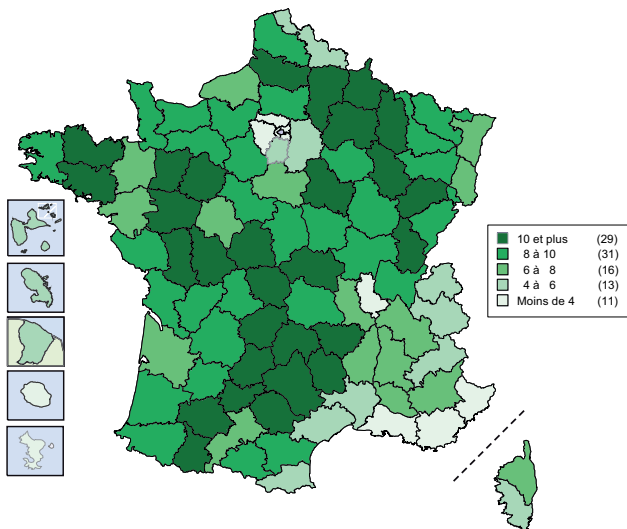
	Nombre	%
Ensemble des équipements sportifs recensés (hors sites et espaces naturels relatifs aux sports de nature)	266 919	100 %
dont : Terrains de grands jeux (football, rugby, hockey,...)	43 922	16,5%
Courts de tennis	40 881	15,3%
Boulodromes	28 553	10,7%
Plateaux d'Éducation Physique et Sportive	21 553	8,1%
Salles multisports	17 825	6,7%
Terrains extérieurs de petits jeux collectifs (basket-ball, beach volley, handball, volley-ball)	15 303	5,7%
Salles non spécialisées	15 260	5,7%
Salles ou terrains spécialisés	14 643	5,5%
Équipements équestres	13 374	5,0%
Équipements d'activités de forme et de santé	10 165	3,8%
Équipements d'athlétisme	9 254	3,5%
Salles de combat	7 027	2,6%
Bassins de natation	6 350	2,4%
Pas de tir	5 263	2,0%
Murs et frontons	3 216	1,2%
Skate park et vélo freestyle	3 145	1,2%
Structures artificielles d'escalade	2 679	1,0%

Source : Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports - Recensement des Équipements Sportifs : situation au 18 décembre 2014

Champ : tout équipement, en service, public ou privé, ouvert au public à titre gratuit ou payant, avec pour objectif principal d'y pratiquer une activité physique ou sportive

*Seules les familles d'équipements sportifs qui représentent au moins 1 % du total sont mentionnées dans ce tableau.

15 NOMBRE DE TERRAINS DE GRANDS JEUX* POUR 10 000 HABITANTS SELON LE DÉPARTEMENT



Sources : Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports - Recensement des Équipements Sportifs : données au 9 avril 2015 ; recensement de la population : Insee

* Les terrains de grands jeux sont ceux qui permettent la pratique d'au moins une des disciplines parmi le football, le football américain, le rugby, le rugby à XIII, le baseball, le softball, le cricket, le hockey sur gazon.

Note : en moyenne, on dénombre près de 7 terrains de grands jeux pour 10 000 habitants.

LE DISPOSITIF DU SPORT DE HAUT NIVEAU

16 RÉPARTITION DU NOMBRE DE SPORTIFS EN LIEN AVEC LE SPORT DE HAUT NIVEAU SELON LA CATÉGORIE

Au 1^{er} septembre

Catégories	2010	2011	2012	2013	2014
Sportifs de haut niveau	7 191	7 071	7 028	6 954	6 951
Élite	691	690	722	738	725
Seniors	2 632	2 559	2 522	2 504	2 476
Jeunes	3 676	3 643	3 617	3 556	3 572
En reconversion	192	179	167	156	178
Espoirs	7 500	7 702	7 833	7 903	7 629
Partenaires d'entraînement	237	254	244	262	282
Total	14 928	15 027	15 105	15 119	14 862

Source : Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports - Direction des Sports

17 RÉPARTITION DU NOMBRE DE SPORTIFS DE HAUT NIVEAU SELON LA FÉDÉRATION

Au 1^{er} septembre 2014

	Effectifs	Part des femmes (en %)	Âge médian*
Ensemble des fédérations	6 951	36	22 ans
dont :			
Fédération Française de Judo-Jujitsu Kendo et Disciplines Associées	382	46	20 ans
Fédération Française de Cyclisme	313	29	22 ans
Fédération Française de Ski	301	37	23 ans
Fédération Française de Football	293	45	19 ans
Fédération Française d'Athlétisme	264	43	23 ans
Fédération Française de Natation	244	50	20 ans
Fédération Française de Volley-Ball	243	47	19 ans
Fédération Française de Rugby	240	44	22 ans
Fédération Française de Voile	214	21	27 ans
Fédération Française de Basketball	196	54	20 ans
Fédération Française de Handball	185	52	21 ans
Fédération Française de Canoë-Kayak	177	33	23 ans
Fédération Française de Roller Sports	170	41	21 ans
Fédération Française Handisport	168	18	32 ans
Fédération Française de Gymnastique	161	54	19 ans

Source : Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports - Direction des Sports

* L'âge médian de l'ensemble des sportifs de haut niveau est de 22 ans. Cela signifie que la moitié des sportifs de haut niveau a moins de 22 ans et que l'autre moitié a 22 ans ou plus.

18 ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PÔLES* SPORTIFS LABELLISÉS ET DE STRUCTURES ASSOCIÉES

Au 1^{er} septembre

	2013		2014	
	Ensemble des pôles sportifs labellisés	dont pôles au sein des établissements du ministère	Ensemble des pôles sportifs labellisés	dont pôles au sein des établissements du ministère
France	111	80	101	70
France jeunes	46	35	42	31
Structures associées	89	6	46	4
Espoirs	330	110	320	108
Total	576	231	509	213

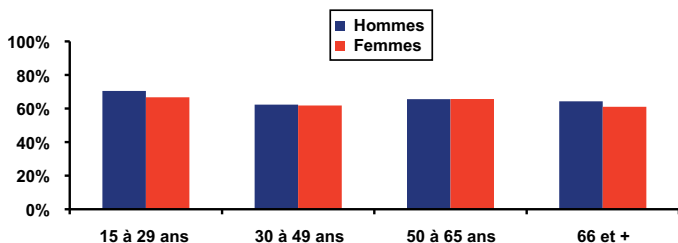
Source : Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports - Direction des Sports

* Constitue un "pôle" toute structure accueillant des sportifs et sportives inscrits sur les listes : Élite, Seniors, Jeunes, Espoirs et Partenaires d'entraînement.

LA PLACE DES FEMMES DANS LE SPORT

19 TAUX DE PRATIQUE D'ACTIVITÉ PHYSIQUE OU SPORTIVE SELON LE SEXE ET L'ÂGE

Champ : individus âgés de 15 ans ou plus (France métropolitaine + DOM)



Source : enquête «Pratiques physique et sportive en France 2010 », CNDS/Direction des Sports, INSEP, MEOS

Note : il s'agit de la part (en %) des personnes ayant pratiqué au moins une fois par semaine une activité physique ou sportive au cours des douze mois précédant l'enquête. Celle-ci a été réalisée au début de l'année 2010.

20 LES FAMILLES D'ACTIVITÉS PHYSIQUE ET SPORTIVE MAJORITAIREMENT PRATIQUÉES PAR LES FEMMES

Champ : population des 15 ans ou plus (France métropolitaine + DOM)

Familles d'activités	Part des femmes (en %)	Pratiquantes (en millions)
Activité gymnique (dont fitness)	77	7,6
Danse	77	2,8
Équitation	74	0,8
Marche	57	20,2
Sports d'hiver hors ski*	55	1,1
Natation	54	11,2

Source : enquête «Pratiques physique et sportive en France 2010 », CNDS/Direction des Sports, INSEP, MEOS

*Patinage, hockey, luge,...

Note de lecture : 2,8 millions de femmes de 15 ans ou plus vivant en France ont pratiqué au moins une fois de la danse au cours des douze mois précédant l'enquête réalisée au début de l'année 2010. Celles-ci représentent 77 % des pratiquantes de cette famille d'activités.

21 LA PLACE DES FEMMES DANS L'ENCADREMENT DU SPORT FÉDÉRAL

Au 1^{er} septembre

	2010		2014	
	Effectifs totaux	dont femmes	Effectifs totaux	dont femmes
Conseillers Techniques Sportifs (CTS)	1 683	257	1 622	279
dont :				
- directeurs techniques nationaux	61	3	66	7
- entraîneurs nationaux	352	42	334	37
- conseillers techniques régionaux	1 270	212	1 222	235
Présidents de fédération sportive	121	5	114	12

Source : Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports - Direction des Sports - CGOCTS

LES DIPLÔMES

22

LES DIPLÔMES PROFESSIONNELS DES SECTEURS "SPORTS, JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE" DÉLIVRÉS PAR LE MINISTÈRE

Nombre de diplômés

Nature et niveau du diplôme		2008	2009	2010	2011	2012	2013 ⁽¹⁾
Diplômes sportifs		10 730	11 672	12 850	14 047	14 801	13 682
BAPAAT à dominante sportive	V	262	188	184	170	168	153
BEES 1 ^{er} degré*	IV	5 383	4 625	4 223	4 219	3 474	1 366
BP JEPS** spécialités sportives	IV	4 347	4 777	5 525	5 779	6 556	7 200
DE JEPS*** spécialité perfectionnement sportif	III	156	1 505	2 281	3 142	4 015	4 514
BEES 2 ^{ème} degré****	II	567	488	470	529	338	188
DES JEPS spécialité performance sportive	II	15	89	166	208	246	259
BEES 3 ^{ème} degré	I	0	0	1	0	2	2
INSEP	I	0	0	0	0	2	0

STAPS***** , niveau licence et plus	II et I	7 145	6 592	6 105	7 288	7 623	7 710
Diplômes de l'animation		5 912	4 942	5 147	4 768	4 439	4 203
BAPAAT à dominante animation	V	614	713	693	601	628	510
BEATEP	IV	676	0	0	0	0	0
BP JEPS** spécialités de l'animation socio-culturelle	IV	2 596	2 884	3 166	2 937	2 825	2 748
DE JEPS spécialité de l'animation socio-culturelle	III	1 214	878	976	957	822	743
DES JEPS spécialité de l'animation socio-culturelle	II	543	263	226	205	124	188
DEDPAD	II	23	11	0	0	0	0
DEFA		246	193	86	68	40	14
Ensemble des diplômes professionnels*****		16 642	16 614	17 997	18 815	19 240	17 885

Sources : Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports (Direction des Sports) et Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (diplômes STAPS)

(1) : état de la collecte au 6 mai 2015

* Y compris le brevet d'État de niveau IV d'accompagnateur en moyenne montagne (221 diplômes délivrés en 2013).

** Le BP JEPS est destiné à remplacer à terme l'ensemble des diplômes de niveau IV, à savoir le BEES du 1^{er} degré et le BEATEP.

*** Y compris le Diplôme d'État des Métiers de la Montagne, moniteur national de ski alpin (240 diplômes délivrés en 2013).

**** Y compris le Brevet d'État de niveau II de guide de haute montagne (38 diplômes délivrés en 2013).

***** Les diplômes STAPS sont délivrés par le ministère en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Ils ne sont donc pas inclus dans la ligne mentionnant le total.

Note : les diplômes BP JEPS, DE JEPS et DES JEPS sont transversaux aux champs de l'animation et du sport. Ils sont construits par spécialités.

BAPAAT Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien

BEES Brevet d'État d'Éducateur Sportif

BP JEPS Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

DE JEPS Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

DES JEPS Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

INSEP Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance

DEDPAD Diplôme d'État de Directeur de Projet d'Animation et de Développement

BEATEP Brevet d'État d'Animateur Technicien de l'Éducation Populaire et de la jeunesse

DEFA Diplôme d'État relatif aux Fonctions d'Animation

STAPS Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS

23

PART DES DIPLÔMÉS DU MINISTÈRE EN EMPLOI UN MOIS ET SEPT MOIS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME, ENCORE EN POSTE SUR LEUR PREMIER EMPLOI TROIS ANS APRÈS LA DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

	Taux d'emploi suite à l'obtention du diplôme		Encore en poste sur le premier emploi trois ans après l'obtention du diplôme
	1 mois après	7 mois après	
Ensemble des diplômés du ministère*	68 %	86 %	48 %
Selon le diplôme obtenu			
- BEATEP	78 %	88 %	49 %
- BP JEPS Animation	72 %	88 %	51 %
- BEES du 1 ^{er} degré	66 %	87 %	50 %
- BP JEPS Sport	61 %	80 %	43 %
Selon la situation avant l'entrée en formation**			
- Sortants initiaux	58 %	85 %	42 %
- Sortants post-initiaux	75 %	87 %	53 %
- ayant travaillé dans le domaine du sport et de l'animation	82 %	92 %	58 %
- ayant travaillé dans un autre domaine	74 %	91 %	55 %
- ayant été en recherche d'emploi	57 %	75 %	41 %

Source : enquête CEREG "Génération 2007" - DJEPVA - Mission des Études, de l'Observation et des Statistiques

* Parmi les diplômés d'un BEES du 1er degré, d'un BP JEPS, d'un BEATEP, d'un BAPAAT ou d'un DEFA, soit plus de 95 % des diplômes délivrés en 2007 par le ministère en charge de la jeunesse et des sports.

** Sont considérés comme sortants initiaux les individus n'ayant pas quitté le système éducatif plus d'un an avant l'entrée en formation. Les autres sont considérés comme post-initiaux. La population titulaire d'un diplôme délivré par le ministère et interrogée en 2010 comportait 41 % de sortants initiaux et 59 % de sortants post-initiaux.

Note : par ailleurs, 86 % des diplômés 2007 du champ "jeunesse et sports" étaient en situation d'emploi en 2010. Ce taux est supérieur à celui de la génération entière qui est de 72 %. Il est également supérieur à celui des diplômés d'un CAP, BEP, bac professionnel ou bac technologique du secteur tertiaire (61 %).

24

CARACTÉRISTIQUES DU PREMIER EMPLOI DES DIPLÔMÉS DU MINISTÈRE

Répartition en pourcentage

	BEATEP	BP JEPS Animation	BEES du 1 ^{er} degré	BP JEPS Sport	Diplômés jeunesse et sports*
Selon le secteur d'activité					
Enseignement sportif	3	3	56	61	40
Animation	52	63	7	16	26
Autre	46	34	37	24	34
Total	100	100	100	100	100
Selon le statut d'emploi					
EDI**	44	38	41	38	40
CDD**	32	34	25	25	27
Contrat aidé	12	16	7	8	10
Intérim	1	2	3	3	3
Non salarié	0	0	11	12	8
Autres***	11	10	12	14	13
Total	100	100	100	100	100
Part des salariés à temps partiel	36 %	39 %	29 %	34 %	33 %
Rémunération médiane nette à l'embauche	1 100 €	1 080 €	1 200 €	1 076 €	1 113 €

Source : enquête CEREG "Génération 2007" - DJEPVA - Mission des Études, de l'Observation et des Statistiques

* Parmi les diplômés d'un BEES du 1er degré, d'un BP JEPS, d'un BEATEP, d'un BAPAAT ou d'un DEFA, soit plus de 95 % des diplômes délivrés en 2007 par le ministère en charge de la jeunesse et des sports.

** EDI : emploi à durée indéterminée ; CDD : contrat à durée déterminée.

*** Apprentissage, saisonnier, post-doctorat, vacataire, contrat étranger, ATER, bourse, CNE, intermittent du spectacle ou sans contrat.

POUR EN SAVOIR PLUS

Des informations sur Internet

Le site "Sports" du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports : www.sports.gouv.fr/

Recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratique : www.res.sports.gouv.fr/

Pôle Ressources National Sports de Nature : www.sportsdenature.gouv.fr/

La rubrique Statistiques du site "Sports" du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports permet d'accéder à des chiffres-clés du sport, à des synthèses "STAT-INFO" ainsi qu'à des données détaillées.

Les dernières publications statistiques

Des dépliants :

- "Les chiffres-clés de la jeunesse" ; octobre 2013
- "Les chiffres-clés du sport" ; juin 2014
- "Les chiffres-clés de la vie associative" ; décembre 2007

Des données déclinées par région :

Panorama statistique jeunesse, sports, cohésion sociale - les régions françaises - 2014

L'atlas national des fédérations sportives - 2012

Des bulletins "Stat-info" :

- | | |
|---------------------------|---|
| n° 15-01 ; février 2015 | Le poids économique du sport en 2012 |
| n° 14-01 ; janvier 2014 | Les licences et les clubs des fédérations sportives agréées en 2012 |
| n° 13-04 ; octobre 2013 | Les sports de nature en France en 2011 |
| n° 13-03 ; août 2013 | 10 ans de licences sportives : 2001-2011 |
| n° 13-02 ; juin 2013 | Le premier emploi des diplômés de la jeunesse et des sports |
| n° 13-01 ; mars 2013 | Le poids économique du sport en 2010 |
| n° 12-05 ; décembre 2012 | Les accidents liés à la pratique des activités physiques et sportives en 2010 |
| n° 12-04 ; novembre 2012 | Les accueils collectifs de mineurs avec hébergement en 2011 |
| n° 12-03 ; septembre 2012 | Les licences et les clubs des fédérations sportives agréées en 2011 |
| n° 12-02 ; juin 2012 | Les licences et les clubs des fédérations sportives agréées en 2010 |
| n° 12-01 ; février 2012 | Le poids économique du sport en 2009 |

À paraître :

Les licences et les clubs des fédérations sportives agréées en 2014

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Secrétariat d'État aux Sports

Mission des Études, de l'Observation et des Statistiques

95, avenue de France - 75650 PARIS CEDEX 13

stat@jeunesse-sports.gouv.fr